



# Le Libre Accès (Open Access) : partager les résultats de la recherche

Gabriel Gallezot

## ► To cite this version:

Gabriel Gallezot. Le Libre Accès (Open Access) : partager les résultats de la recherche. Colloque international: L'information numérique et les enjeux de la société de l'Information - Tunis, 14-16 Avril 2005 - ISD, Apr 2005, Tunis, France. ISD, pp.XX-XX, 2005. <sic\_00001416>

**HAL Id: sic\_00001416**

**[https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic\\_00001416](https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001416)**

Submitted on 19 Apr 2005

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Colloque international : L'information numérique et les enjeux de la société de l'Information –  
Tunis, 14-16 Avril 2005 – ISD

## Le Libre Accès (Open Access) : partager les résultats de la recherche

Gallezot Gabriel - 13M - Université de Nice, URFIST- Nice, [gallezot@unice.fr](mailto:gallezot@unice.fr)

---

### RESUME :

*Ce texte présente le mouvement appelé Libre Accès (Open Access). Après avoir replacé ce mouvement dans le contexte de la communication scientifique, l'auteur revient sur sa définition et les enjeux associés, en s'interrogeant notamment sur sa mise en œuvre et sur la nature des documents susceptibles d'être partagés. Le développement du mouvement du Libre Accès est observé à travers sa réception en France et l'exemple des Archives Ouvertes.*

### ABSTRACT :

*This text presents Open Access movement. After having replaced this movement in scientific communication context, the author consider his definition and the associated goals, in particular his implementation and the nature of the documents be able to share. The development of Open Access mouvement is observed through its use in France and the Open Archive example.*

### PLAN :

- 1 - Le Libre Accès dans le processus de communication scientifique
  - 2 – Libre Accès, Archives Ouvertes et revues en ligne
  - 3 - Preprints, Postprints, Eprints et documents numérisés.
  - 4 - Définition d'une Archive Ouverte
  - 5 - Archives institutionnelles, disciplinaires, thématiques et moissonneurs
  - 6 - Les documents concernés
  - 7 - Quels développements pour les archives ouvertes ?
  - 8 - La réception du mouvement Open Access en France
  - 9 - Typologies des acteurs
- Conclusion

Mot-clés : Libre Accès, communication scientifique, information scientifique, Archive Ouverte, usage  
Keywords : Open Access, scientific communication, scientific information, Open Archive, use

---

## 1 - Le Libre Accès dans le processus de communication scientifique

La relation auteur/public qui prévaut dans la communication scientifique relève encore du modèle classique établi par Garvey / Griffith dans les années 70<sup>1</sup> [CRA 96]. L'édition reste majoritairement sous forme papier et organisée par des éditeurs. Sans remettre en cause la fonction organisatrice et le travail des éditeurs, il faut aussi admettre que les connaissances inscrites sur les différents supports que représentent les revues ne circulent pas de façon optimum [HAR 01].

Quelques pionniers ont tracé de nouvelles voies en ce sens: Ginsparg a su valoriser la culture d'échanges de sa communauté en organisant une vaste banque de données internationale de

---

<sup>1</sup> Le modèle de Garvey/Griffith met en évidence les différentes étapes d'une communication scientifique, de la fin de l'initiation d'une recherche à ses résultats cités dans d'autres travaux scientifiques

diffusion des pré-publications devenue aujourd'hui l'une des principales sources d'information de son domaine [GIN 94], Stevan Harnad, cogniticien milita pour le principe du « *Scholarly Skywriting* », à savoir l'utilisation du réseau pour maximiser la diffusion des écrits scientifiques au-delà des supports existants [HAR 91].

Le mouvement engagé par Paul Ginsparg, a permis le développement d'un questionnement des modèles éditoriaux en place. En dévoilant certaines des potentialités techniques et économiques offertes par le numérique, Ginsparg a amené les chercheurs à s'interroger sur leur lien de dépendance vis-à-vis des éditeurs traditionnels.

Plusieurs idées fortes organisent alors ce mouvement. La première, conformément au projet des membres fondateurs du Web, consiste à exploiter les potentialités associatives dans la mise en commun des ressources. La seconde consiste à exploiter le faible coût de fabrication eu égard à la capacité de dissémination des oeuvres. La troisième consiste à rendre visible, aux yeux d'un plus grand nombre, les différents états, à différentes étapes, de la production d'un document, et de permettre ainsi un plus large éventail de la critique. Ce point est important car il intervient en amont de la stabilisation et de la légitimation finale et traditionnelle par les pairs dont le système de filtrage est largement dominé par les éditeurs et un nombre relativement réduit et stable d'évaluateurs. La quatrième est que l'accroissement des documents disponibles, des réseaux de liens amont et aval appelle le développement de nouvelles fonctions éditoriales permettant de travailler sur le processus d'écriture lui-même, ses conditions de production et ses conditions de citation. Filtrage, navigation, gestion des points de vue peuvent rendre possible une meilleure appréhension de la vie du document ou bien de la communauté des oeuvres comme incomplétude en procès de production pour reprendre ici la formule de A.N. Whitehead [WHI 95].

## 2 – Libre Accès, Archives Ouvertes et revues en ligne

Dans ce texte nous nous focalisons sur les Archives Ouvertes (AO), qui constituent un pan du mouvement du Libre Accès. L'accessibilité des documents au format OAI<sup>2</sup> et plus particulièrement les textes scientifiques, concernent aussi les revues. Cette distinction permet de mieux appréhender « la politique unifiée de fourniture de libre accès » ALA (Archives Libres d'Accès) et RLA (Revues Libres d'Accès)<sup>3</sup>. Le *Budapest Open Access Initiative* (BOAI)<sup>4</sup> insiste d'ailleurs aussi bien sur la constitution d'AO que sur la création de revues électroniques. Comment faire la distinction entre un article dans une AO et un article dans une revue en ligne respectant le protocole AOI<sup>5</sup> ? Seules les notions d'auto-archivage et de preprint (pré-publication) permettent de les distinguer. *L'auto-archivage* (possibilité donnée à un auteur de déposer ses textes dans une base de données) et *la pré-publication* (la version non évaluée d'un texte) restent une spécificité des AO par rapport aux revues. Si ces notions (auto-archivage et pré-publication) n'ont pas besoin des AO pour exister le standard OAI leur donne une résonance importante. En effet, un chercheur peut rendre accessible ses publications sur son site personnel, ou sur le site de son laboratoire, elles pourront alors être indexées des moteurs de recherche spécialisés (*google scholar*, par exemple) ou généralistes. Néanmoins, ces mêmes publications déposées dans une Archives Ouvertes pourront être repérées non seulement par un moteur de recherche (spécialisé ou non), mais aussi par des moissonneurs (OAIster par exemple) ou encore directement sur l'archive<sup>6</sup>. Auto-archivage et

<sup>2</sup> Open Access Initiative

<sup>3</sup> Déclaration d'un Engagement Institutionnel, <http://www.ecs.soton.ac.uk/~harnad/Temp/declaration.fr.html>

<sup>4</sup> <http://www.soros.org/openaccess/index.shtml>

<sup>5</sup> <http://www.openarchives.org/OAI/openarchivesprotocol.html>

<sup>6</sup> La concentration de contenu capte plus facilement les moteurs et facilite la recherche d'information

pré-publication mettent aussi en exergue un questionnement sur l'évaluation scientifique. Quand un chercheur dépose un preprint dans une AO, ses pairs accèdent directement au contenu, évaluent la qualité de ses propos selon leurs propres critères, et peuvent commenter le texte (*peer commentary*, ou directement par mail auprès de l'auteur) [HAR 98]. Libre au chercheur de corriger son texte en fonction de la pertinence des commentaires. Dans le cas d'une revue à comité de lecture, le « libre au chercheur » se transforme en « nécessité de corriger ». Ce qui change donc c'est le comité de lecture, la notion de *gatekeepers* revêt là tout son sens [GUE 01]. Le choix se résume-t-il donc à rendre public un preprint au sein d'une large communauté ou perpétuer le schéma traditionnel de la publication scientifique ? Sans autres modes d'évaluation de la recherche (Opcit, Citeseer<sup>7</sup>,... par exemple<sup>8</sup>) aucun choix ne doit être opéré. Une part des revues concède désormais à l'auteur le droit d'auto-archiver son article. Le facteur d'impact (ou pour de nombreuses disciplines SHS « *les revues qui comptent* ») reste encore le critère d'évaluation majeur de la qualité scientifique des publications d'un chercheur. Il semble que le verrou psychologique de l'évaluation, qui campait certains acteurs de recherche française sur leur position, ait changé et que cette possibilité de « non\_choix » permette désormais une expansion plus sereine de la libre diffusion des textes scientifiques. Le « non-choix » c'est donner la possibilité à un auteur de publier un preprint ou un postprint dans une archive ouvertes. Ce non choix se renforce aussi par le fait qu'il y a un nombre croissant de revues en ligne et que ces revues proposent leur texte librement sur le web (la revue complète, des n° antérieurs, ou le dernier n°...) et parfois même au protocole OAI-PMH<sup>9</sup>.

### 3 - Preprints, Postprints, Eprints et documents numérisés.

Une pré-publication (preprint) est un texte finalisé par un (des) auteur(s), mais non encore publié (évalué, corrigé, ...) par un éditeur. Le preprint sous forme papier circulait généralement entre pairs et depuis que les serveurs d'Archives Ouvertes existent il peut y être déposé. Une post-publication (postprint) résulte du processus de publication gérée par les éditeurs, le chercheur envoie son preprint, il est évalué par un comité scientifique, des corrections sont souvent demandées à l'auteur, qui renvoie alors le texte définitif (quelques aller/retour de ce type sont possibles), une mise en page est réalisée par l'éditeur (avec généralement l'aide de l'auteur qui respecte une feuille de style), la diffusion est à la charge de l'éditeur.

Eprint est le terme employé pour indiquer la diffusion électronique d'un texte qu'il s'agisse d'un preprint ou postprint.

On peut aussi distinguer la numérisation de document qui ne se préoccupe plus de savoir si un texte a été évalué ou pas, mais rend accessible électroniquement des textes initialement au format papier (articles de revues, extraits d'ouvrages, note d'auteur, ...) et qui peuvent être mis sur les serveurs d'Archives Ouvertes.

Le protocole OAI-PMH et les différents CMS<sup>10</sup> (déconnexion du standard et des outils de mises en ligne) permettant l'archivage de documents rendent techniquement perméable la frontière entre preprints/postprints, revues/entrepôts de documents, non qu'il s'agisse d'un mélange des genres mais qu'aux yeux de l'utilisateur qui recherche l'information le statut des

<sup>7</sup> <http://opcit.eprints.org/> et <http://citeseer.ist.psu.edu/>

<sup>8</sup> Nous évoquons ici la citation comme mode d'évaluation de la recherche, en amont la qualité des travaux d'un chercheur est validée par un texte qu'il propose à ses pairs dans le cadre d'une revue (comité de lecture), d'une archive ouverte (public), de collègues proches (communauté restreinte)... Néanmoins l'évaluation du chercheur se réalise encore avec le rapport citation/lieu de publication (et notamment revue de rang)

<sup>9</sup> Pour exemple Revues.org <http://www.revues.org/> et Revel@nice <http://revel.unice.fr/>

<sup>10</sup> Content Management System ou SGC pour Système de Gestion de Contenu

ces items n'apparaît plus comme premier élément du moins comme un élément constitutif. Le contrat de lecture est tout autre, plus complexe et plus simple à la fois. Plus simple car c'est bien l'accès au contenu qui est essentiel, plus complexe justement dans un souci de traçabilité (origine et validité de l'information du document). Les interfaces unifiées brouillent le statut du document... mais est-ce vraiment essentiel ? Où est la valeur du document ? Dans son contenu ou sur son « étiquette » ? Les questions restent identiques qui publie, qui évalue, qui lit ?

#### **4 - Définition d'une Archive Ouverte**

*Une archive.* Pour les archivistes c'est la préservation sur le long terme associée à une politique institutionnelle. Dans le contexte de la communication électronique scientifique cela fait plutôt référence à un réservoir d'information, un entrepôt de documents. Ce terme est aussi fortement lié au nom du mouvement « Open Archive Initiative » (OAI, Oct 1999<sup>11</sup>) et donc au respect du standard OAI. *Ouverte.* Même si l'accès libre et gratuit semble entendu, il convient aussi de ne pas nécessairement l'assimiler à la gratuité d'accès. En effet, dans le contexte du mouvement OAI, le terme « Open » concerne en particulier l'architecture technique. Il y a sur ce point une forte convergence avec le mouvement « Open sources »<sup>12</sup>. Ainsi, nous pourrions définir strictement les AO comme : des réservoirs d'articles (preprints ou postprints), auto-archivés, en accès libre, sans barrière économique et juridique<sup>13</sup>, intégrant le protocole d'interopérabilité OAI. Un assouplissement est à opérer concernant les termes « articles » et « auto-archivés ». En effet, l'enjeu annoncé des archives ouvertes : un accès ouvert aux publications scientifiques, un accès simplifié, le partage de connaissances, recherche croisée: interopérabilité des archives, développement de services associés, support de la mémoire scientifique, ne restreint pas les documents aux articles et ne réclame pas nécessairement l'auto-archivage. On ouvre ainsi la définition aux projets de numérisation et aux revues en ligne respectant le standard OAI, pour revenir sur la définition du Libre Accès, l'essentiel se trouvant dans la « libéralisation » des documents et le fait d'être moissonnable.

#### **5 - Archives institutionnelles, disciplinaires, thématiques et moissonneurs.**

On entend par Archives Institutionnelles, les projets relevant d'universités, de grandes écoles, d'organismes de recherche, d'associations professionnelles. Les archives disciplinaires concernent les réalisations de communautés scientifiques généralement regroupées en domaine de recherche assez large. Archive thématique est l'expression consacrée aux entrepôts qui se focalisent sur un sujet ou un type de document singulier. Le Moissonneur s'apparentera à une méta-archive, une collation de notices au protocole OAI qui renvoie, pour la consultation du texte intégral, à l'archive d'origine. Cette typologie se veut indicative, une même interface pouvant mélanger les genres, les types de documents et impliquer différents types d'acteurs.

Le projet intellectuel d'une archive disciplinaire et d'une archive institutionnelle n'est toutefois pas le même: dans un cas, il s'agit de mieux faire circuler les résultats dans un

<sup>11</sup> [http://www.openarchives.org/meetings/SantaFe1999/sfc\\_entry.htm](http://www.openarchives.org/meetings/SantaFe1999/sfc_entry.htm)

<sup>12</sup> Un logiciel est qualifié de « libre » dans la mesure où l'accès à son code-source est libre, ce qui donc n'a rien à voir avec son prix, cf. distribution linux ou l'exemple de Repec qui mixte Archive Ouverte de preprint, revue en libre accès et revue payantes.

<sup>13</sup> Les contrats avec les éditeurs : droit d'auteur, copyright ou autorisation postérieurs permettent ou ne permettent pas le dépôt d'un texte par l'auteur dans une archive ouverte.

champ scientifique en proposant des accès transversaux aux écrits de recherche (revues, actes de colloques, prépublications), dans l'autre cas, il s'agit plus de constituer une archive au sens traditionnel du terme, à savoir une mémoire des productions locales (articles, thèses, rapports, cours en ligne) stockées sous une forme numérique et associée à une nouvelle forme de valorisation.

Quels acteurs peuvent légitimement assurer la coordination de tels processus ? C'est une question essentielle qui explique en grande partie l'évolution actuelle du mouvement des archives ouvertes. L'idée selon laquelle ces archives ne remettent pas en cause les revues et leurs cercles de validation scientifique mais constituent uniquement un mode supplémentaire de diffusion est un message difficile à faire comprendre, les résistances se sont ainsi avérées nombreuses ces dernières années<sup>14</sup>. Pour cette raison et certainement d'autres liées à la défense des « territoires » établis, on assiste plutôt aujourd'hui au développement d'archives institutionnelles, valorisant les productions locales d'une seule institution. Certaines universités prestigieuses ont déjà su mettre à profit cette nouvelle forme de valorisation (cf. par exemple, l'Université de Californie<sup>15</sup>, du MIT<sup>16</sup>). Au niveau international, les bibliothèques de recherche y voient désormais une nouvelle mission qu'elles doivent investir pour leur université [SPA 02], [JOH 02].

## 6 - Les documents concernés

### *Les articles scientifiques.*

Nous l'avons déjà évoqué plus haut, il peut s'agir de preprint, postprint et plus généralement d'Eprint. Et dans le cadre de la définition stricte il s'agit d'Eprints auto-archivés, déposés par l'auteur ou un tiers à qui il a délégué le dépôt. Si les archives se sont principalement constituées autour des preprints, aujourd'hui elles contiennent de plus en plus de postprints (accord avec éditeurs, pas de cession de droit signée, corrigenda<sup>17</sup>).

### *Documents numérisés.*

Qu'il s'agisse de Gallica<sup>18</sup>, Numdam<sup>19</sup>, ou Persée<sup>20</sup>, ces projets ont en commun la numérisation de documents. Ces projets visent à rendre public sous forme électronique des documents existants sous une forme papier, difficilement consultables (accès et fragilité), difficilement « recherchables ». La notice OAI (schématiquement une indexation avec les descripteurs Dublin Core) associée au document numérisé, permet une plus grande visibilité de ces entrepôts de documents numérisés qui pour certains préexistaient avant l'apparition de ce standard.

### *Les thèses/ HDR .*

<sup>14</sup> Les archives disciplinaires comme arXiv, CogPrints, Wopec, CiteSeer sont des bases centralisées qui ont connu des croissances différentes, arXiv est certainement la plus fédératrice dans la mesure où elle se greffait sur des pratiques sociales d'échanges préexistantes mais Cogprints par exemple initiée par S. Harnad connaît depuis un certain nombre d'années un ralentissement majeur, elle ne rassemble que 1500 articles malgré l'énergie déployée par son initiateur.

<sup>15</sup> <http://repositories.cdlib.org/escholarship>

<sup>16</sup> <http://www.dspace.org/>

<sup>17</sup> Voir à ce sujet : RoMEO, <http://www.lboro.ac.uk/departments/ls/disresearch/romeo/> ; SHERPA : <http://www.sherpa.ac.uk/romeo.php?all=yes> et la « stratégie » Harnad/Oppenhein sur le contournement du copyright : <http://www.ecs.soton.ac.uk/~harnad/Tp/2-Resolving-the-Anomaly/sld007.htm> et <http://www.ecs.soton.ac.uk/~harnad/Tp/resolution.htm#Harnad/Oppenheim>

<sup>18</sup> <http://gallica.bnf.fr/>

<sup>19</sup> <http://www.numdam.org/>

<sup>20</sup> <http://www.persee.fr/>

Cet autre type de document constitue un autre point d'entrée important pour les archives ouvertes. Ces documents présentent comme les articles scientifiques des résultats scientifiques récents, mais plus fouillés, plus largement contextualisés, mais pas (totalement<sup>21</sup>) publiés. Ces thèses ou HDR, sont issues du travail d'universitaires et de chercheurs appartenant à un labo, une université, elles sont généralement stockées en bibliothèque, microfichées, mais leur diffusion reste très faible. Aussi leur publication en ligne au sein d'archives ouvertes permet non seulement une plus large diffusion des résultats scientifiques trouvés par l'auteur, mais valorise aussi les labos et les universités dont elles proviennent.

#### *Rapports/études.*

Ce type de document n'est pas actuellement très répandu sur les serveurs d'AO, peut-être parce que plus volatile et très marqué par le temps. Cependant nous pouvons aussi considérer qu'il relève préférentiellement d'AO interne<sup>22</sup>.

#### *Cours.*

Malgré quelques expériences d'Archive Ouvertes de cours, ce type de document semble ne pas se diffuser sous cette forme. La diffusion semble plus confidentielle<sup>23</sup>, sous forme de synopsis (PPT) ou contextualisée sur une plateforme pédagogique.

#### *Adjuvants à la recherche.*

A l'instar de banque de données génomiques, les archives pourraient être justement être des lieux où des compléments d'informations peuvent être ajoutés au document maître<sup>24</sup>. Un schéma en couleur, une grille d'entretien, une photo de réaction, une illustration animée, des enquêtes, un carnet de labo, des listings statistiques ..., bref toutes sortes de résultats qu'il est difficile de publier sur papier, trop volumineux ou trop coûteux à reproduire.

#### *Ouvrages.*

Ce type de document n'est normalement pas concerné par les AO, néanmoins, le projet de numérisation comme Gallica propose des ouvrages ou d'autres monographies. Les nouveaux projets de numérisation de documents reformuleront certainement l'orientation vis à de ce type de document<sup>25</sup>.

#### *Documents de tout format (vidéo, audio, ...)*

Nous avons surtout insisté sur le texte et particulièrement sur les articles scientifiques, mais d'autres types de documents peuvent être archivés. Des AO qui ont trait aux langues proposent des séquences sonores, d'autre AO proposent des séquences vidéo...<sup>26</sup>.

#### *Notices bibliographiques.*

---

<sup>21</sup> Selon l'usage des communautés scientifiques : une thèse peut-être constituée de 3 articles, déjà publiés dans des revues, auxquels ont ajoutée une introduction, une conclusion et une discussion (STM). Ce peut être aussi l'inverse : la thèse est « saucissonnée » en 3 parties pour faire l'objet de 3 publications (SHS). Ou encore, notamment pour les HDR, le document fait l'objet (après travail éditorial) d'une publication d'un ouvrage.

<sup>22</sup> Des Archives Ouvertes dédiées à des centres de recherche, des unités de recherche, des communautés restreintes...

<sup>23</sup> Sans évoquer la réticence de certains enseignants à produire un support de cours

<sup>24</sup> Cf. principe de « double publication » séquence génomique et article scientifique : Gallezot G., « La recherche *in silico*, » In Chartron G. (sous la dir.) *Les chercheurs et la documentation électronique : nouveaux services, nouveaux usages*, Edition du cercle de la Librairie, Coll. Bibliothèque, Juillet 2002

<sup>25</sup> Projet Ocean/Scholar, pas OAI, mais pourquoi pas ? et de tout manière accessibilité des doc.

<sup>26</sup> Les AO peuvent rendre disponible toutes sortes de documents. Seules des limites de stockage et de transmission des données sont peut-être à observer, ainsi que la disponibilité des lecteurs de média nécessaire pour pouvoir lire les documents.

Si ce dernier type de document semble évident, puisque le principe du protocole OAI est d'associer une notice catalographique (métadonnées) au document archivé, cette seule notice ne devrait pas être identifiée comme document. Plusieurs situations sont à observer. Un certain nombre d'AO proposent uniquement cette notice, soit parce que le document n'est pas encore disponible (pas numérisé, temps de latence demandé par un éditeur pour l'auto-archivage, accord d'ayants droit) ou ne le sera jamais, mais cela permet de constituer une base bibliographique autour d'un labo, d'une thématique, d'une communauté, une institution, d'une production nationale<sup>27</sup>... Les objectifs de l'OAI sont détournés, néanmoins des documents peu ou pas référencés dans des banques bibliographiques pourront ainsi être signalés.

## 7 - Quels développements pour les archives ouvertes?

Le nombre des archives ouvertes est difficile à apprécier, il n'existe pas de déclaration obligatoire de ces nouveaux types de contenu. Toutefois, certains répertoires tentent de les recenser:

- 235 archives sont recensées sur le site de l'OAI (Open Archives Initiatives), il s'agit d'archives auto-déclarées par les concepteurs et respectant le protocole OAI (dimension technologique)<sup>28</sup>,
- 180 archives sont recensées sur le site de l'OAF (Open Archives Forum<sup>29</sup>), site fédérateur des initiatives principalement européennes. Un bilan des initiatives européennes a récemment été publié par cet organisme,
- 405 initiatives figurent dans le répertoire d'OAIster<sup>30</sup>,
- Enfin, le site <http://archives.eprints.org/> permet un recensement par pays (18 pour la France) par type d'archive (170 institutionnelles) ou par plateforme (161, utilisent GNU Eprints)

## 8 - La réception du mouvement Open Access en France,

### *Emergence des pionniers français.*

Difficile de faire un constat mesuré avec aussi peu de recul, mais pour avoir participé à l'élaboration d'Archive Ouverte<sup>31</sup>, nous pouvons témoigner de l'évolution de l'accueil dans le contexte français, selon la méthode de l'observation participante [GAL 02].

Datons, la possible réception du mouvement de l'OAI avec le BOAI (2002), laissant ainsi le temps aux discours et résultats (le protocole OAI par exemple) de la conférence de Santa-Fe (1999) et au lancement du premier logiciel dédié aux archives ouvertes (CNU Eprint 2000-01) de se répandre dans la communauté scientifique pour faire émerger des réflexions et des projets. Cette phase révèle des pionniers, qui ont sollicité ou non leurs institutions de rattachement.

Nous pouvons observer l'apparition officielle des préoccupations françaises sur ce sujet avec la conférence « Rencontre, Débat : Publication électronique des Résultats de la Recherche »

<sup>27</sup> Projet de portail SUDOC

<sup>28</sup> <http://www.openarchives.org/Register/BrowseSites.pl>

<sup>29</sup> [http://www.oaforum.org/oaforum\\_db/list\\_db/list\\_repositories.php](http://www.oaforum.org/oaforum_db/list_db/list_repositories.php)

<sup>30</sup> <http://oaister.umdl.umich.edu/>

<sup>31</sup> @rchiveSIC : <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/> et memSIC : <http://memsic.ccsd.cnrs.fr/> et moissonneur OASIC : <http://oasic.ccsd.cnrs.fr/>



en Mars 2000. Cette journée regroupant à la fois des scientifiques et des professionnels de l'information et de l'édition, a eu pour but de faire le point sur le sujet et de lancer un débat sur l'avenir de la communication scientifique<sup>32</sup>. Elle regroupait déjà un grand nombre d'acteurs intéressés par les publications scientifiques en libre accès.

Avec la diffusion de GNU Eprint, l'Université Lyon 2, la Cellule MathDoc et le CCSD sont les premiers acteurs français qui créent des AO (deux archives de thèses Cyberthèse et Thèses-En-Ligne). Puis d'autres projets voient le jour : Lyon 2 s'associe à d'autres universités pour étendre Cyberthèse et développer Cyberdoc, la cellule Mathdoc lance le projet Numdam, le CSSD monte avec l'institut Jean Nicod, Article En Ligne, avec des chercheurs des SIC, @rchiveSIC et en relation avec Paul Ginsparg monte une plate-forme « d'entrée » française (européenne) pour ArXiv (HAL), et le département de physiologie animale de l'Inra de Tours réalise Animal Physiology and Livestock Systems Archive.

Ces premières expérimentations accompagnées par le BOAI trouvent un certain écho dans l'hexagone, d'autres AO se développent et le protocole OAI se propage à des entrepôts d'information déjà constitués ou encore à des revues en ligne<sup>33</sup>. Le nombre d'acteurs français augmente et les projets se multiplient.

### *Constat sur les AO en France*

Le premier constat à réaliser est celui d'une dispersion et d'une relation entre les acteurs peu illisible, rien ne fédère les acteurs français du Libre Accès, ni site, ni blog, ni groupe constitué, ni institution... bref aucun référent permettant de repérer de manière quasi exhaustive les acteurs du domaine et leurs projets, par rapport au contexte international ou des outils bien identifiés le permettent. Les seuls sites français d'information sur la communauté du Libre Accès sont : le site réalisé par Helène Bosc<sup>34</sup> (INRA), celui de l'INIST<sup>35</sup> et quelques *blogs* (Biblioacid, LaFeuille, Figoblog, Urfistinfo...)<sup>36</sup>. Ces sites informent principalement sur le mouvement du Libre Accès dans son ensemble et non spécifiquement sur les expériences françaises. Seules des relations directes entre les acteurs et des séminaires comme celui de la SDN à la Rochelle<sup>37</sup> permettent de faire le point sur les expériences en cours, les points de vues, etc.

Comment appréhender les expériences majeures relatives aux Archives Ouvertes en France ? Pour ce faire nous avons recensé au travers de sites « référenceurs » les archives ouvertes déclarées accessibles sur le web. En croisant les références<sup>38</sup> d'OAforum, d'Open Archive.org et d'OAster<sup>39</sup> nous constituons la liste des AO françaises suivantes<sup>40</sup> :

Nom	Nbre de documents	Hébergée par	Destinée à	Plateforme logiciel utilisée
@rchiveSIC	514	CCSD	Communauté scientifique	eprint.org
ALADIN	370	MSH Alpes	institution	Dspace
Animal Physiology and Livestock Systems Archive	34	INRA	Département scientifique	eprint.org

<sup>32</sup> INRA/INSERM, « Rencontre, Débat : Publication électronique des Résultats de la Recherche » en Mars 2000. 29 mars 2000 – Paris, carré des sciences <http://www.inra.fr/Internet/Directions/DIC/ACTUALITES/PubElectro2903/pubel2903c.htm>

<sup>33</sup> par exemple : Revel@nice, Revues.org

<sup>34</sup> [http://www.tours.inra.fr/prc/internet/documentation/communication\\_scientifique/comsci.htm](http://www.tours.inra.fr/prc/internet/documentation/communication_scientifique/comsci.htm)

<sup>35</sup> <http://www.inist.fr/openaccess/>

<sup>36</sup> <http://biblioacid.typepad.com/>, <http://lafeuille.blogspot.com/>, <http://figoblog.ouvaton.org/>, <http://www.urfist.info/>

<sup>37</sup> <http://sdn2004.univ-lr.fr/>

<sup>38</sup> D'autres points d'entrer sont possibles ARC, ERROL... mais fournissent les mêmes listes

<sup>39</sup> Un peu plus que sur (15) : <http://archives.eprints.org/eprints.php?action=home&country=fr>

<sup>40</sup> Décembre 2004

Archive ENS-LSH	85	ENS-LSH	<u>Institution</u>	eprint.org
Archive Jean-Nicod	394	CCSD	<u>Institution</u>	eprint.org
Archive Lyon 2	21 et sur Cyberthèse : 2979 Notice + fulltext	Université Lyon 2	<u>Institution/Service</u>	eprint.org
Archives EIAH	51	CCSD	<u>Communauté scientifique</u>	HAL
Thèse-En-Ligne	2503	CCSD	<u>Service</u>	eprint.org
CRITAOI	59	AUF	<u>Institution</u>	eprint.org
Gallica	8269	BNF	<u>Institution</u>	eprint.org
HAL	5289 (full text majoritaire + qq notices)	CCSD	<u>Service</u>	HAL
IN2P3- IN2P3	democrite 23084, fulltext + notices	IN2P3	<u>Institution</u>	HAL
LACITO	127	CNRS	<u>Laboratoire</u>	protocole OAI
Les thèses en ligne de l'INP toulouse	21	Institut National Polytechnique de Toulouse	<u>Institution</u>	eprint.org
memSIC	46	CCSD	<u>Institution/Communauté</u>	eprint.org
Numdam	7494	MathDoc/CNRS	<u>Institution/service</u>	protocole OAI
PASTEL	388	Ecoles ingénieurs Paris	<u>Institution</u>	eprint.org
Publication Paris 10	4	<u>Institution</u>	<u>Institution</u>	eprint.org
Quatrièmes Journées de la Proximité	179	Université de la Méditerranée ( Sc. Eco), Marseille	<u>communauté scientifique</u>	OCS de PKP

Sont absentes de cette liste les AO qui n'ont pas été référencées par les sites croisés<sup>41</sup>. Cela concerne des archives en cours de création ou nouvellement créées, pas déclarées par leur auteur, des AO internes (de centre de recherche, de Labo, ...) ou des plate-formes de revues OAI (pas considérées comme AO).

Nous dénombrons 19 AO, dont 7 sont supportées par le CCSD, le nombre des documents qu'elles contiennent varie de 4 à 23084. Ces documents peuvent être des notices bibliographiques, des preprints, des postprints, des thèses, des HDR, des mémoires, des bandes sonores, des actes d'un colloque, des textes numérisés, des cours (cf. les documents concernés). Pour connaître le nombre de documents en texte intégral Il faudrait notamment extraire du comptage, les notices catalographiques, ce qui ramènerait le plus grand nombre de documents pour une archive autour de 10 000 unités.

11 archives utilisent Eprint.org, 3 fonctionnent avec HAL, 1 repose sur Dspace, 1 utilise OCS (PkP) et 3 respectent également le protocole OAI, mais reposent sur des plate-formes de construction propres et sont essentiellement des projets de numérisation.

Quatre Archives Ouvertes sont des projets d'archivage de thèses/HDR (+ une des mémoires de Master pro et recherche), trois sont des projets de numérisation, deux de labo/départements, cinq d'institutions, deux de domaine scientifique, une de conférence, et une d'un groupement francophone.

En fait, on peut distinguer 3 types de projets, ceux soutenus par une institution, par une communauté scientifique et par un laboratoire. On peut aussi observer les projets qui ont une vocation de service pour différents types d'archives (cf. typologie des acteurs et typologie des AO). A cet égard, le CCSD<sup>42</sup>, émanation du CNRS récemment associé à l'INRIA, tient une place particulière de part le nombre d'archives qu'il héberge, le nombre de documents scientifiques qu'il archive ainsi que les services qu'il propose.

<sup>41</sup> On notera par exemple thématice (plateforme HAL), ou Persée disponible depuis le 21 janvier.

<sup>42</sup> <http://www.ccsd.cnrs.fr/>

### *L'engagement (des) français.*

Les signataires français (sur 3574 personnes et 291 organisations) du BOAI<sup>43</sup> sont moins de 500, dont une petite quinzaine d'organisations (l'AUF<sup>44</sup>, l'ABF<sup>45</sup>, la bibliothèque de Caen, un département de l'INRA, l'INP<sup>46</sup> de Toulouse, des revues électroniques et des associations), pas d'université, pas d'EPST... Pour les signatures individuelles : des enseignants, des chercheurs, des étudiants, des ingénieurs, des citoyens... pas de politiques, peu de décideurs nationaux. Si ce recensement ne constitue pas un engagement très fort, il ne faut pas oublier que des sympathisants ou des acteurs du Libre Accès n'ont pas signé cette déclaration, il indique quand même une large tendance à l'inscription individuelle et une réserve ou une difficulté à afficher la position d'un organisme.

La *Berlin Declaration*<sup>47</sup> a été signée par le CNRS, l'INSERM, Institut Pasteur, l'INRA, l'INRIA. Dans les signataires, il n'y a pas d'université, pas de ministère, pas de bibliothèque, pas d'association professionnelle, pas de société savante. Il faut souhaiter que la Déclaration de principe et le Plan d'action du SMSI<sup>48</sup> donne un nouveau souffle à l'engagement institutionnel<sup>49</sup>.

Un dernier point reste à soulever, l'absence de la France dans un projet européen débuté en 2001 et terminé en janvier 2004 : OAforum<sup>50</sup>. Ce projet agrège des informations et des expériences européennes en matière d'AO (groupe de travail, colloque, liste d'AO, liste de logiciels, ...) <sup>51</sup>.

## **9 - Typologies des acteurs.**

### *Les communautés scientifiques (chercheurs)*

La publication des résultats de la recherche est un point nodal de l'activité du chercheur. Ses compétences sont évaluées par les textes qu'il publie et plus précisément par la visibilité de ses travaux c'est-à-dire par le nombre de citations faites par ses pairs dans leurs propres publications. Ainsi le chercheur en publiant ses travaux dans les AO optimise la potentialité d'être cité. Chaque communauté scientifique présente des usages singuliers face à l'auto archivage. Ces usages varient selon les disciplines, selon la place des revues par rapport aux livres (distinction à observer entre SHS et STM, par exemple), de la taille de la communauté, de la position des *gatekeepers* des types d'archives ouvertes proposées (cf. ci-dessous), de l'éventuel accord des éditeurs du domaine... bref de l'histoire constituée de la communauté scientifique et de la prise de position des institutions qui l'entourent.

### *Les bibliothèques (bibliothécaires/documentalistes)*

Le mouvement des AO doit aussi beaucoup aux bibliothèques, notamment aux bibliothécaires et documentalistes américains qui se sont très tôt élevés contre l'impossibilité de fournir à leurs usagers tous les documents qu'ils cherchaient. Le coût des abonnements

<sup>43</sup> <http://www.soros.org/openaccess/read.shtml>

<sup>44</sup> Agence universitaire de la Francophonie [www.auf.org/](http://www.auf.org/)

<sup>45</sup> Association des Bibliothécaires Français [www.abf.asso.fr](http://www.abf.asso.fr)

<sup>46</sup> Institut National Polytechnique de Toulouse [www.inp-toulouse.fr/](http://www.inp-toulouse.fr/)

<sup>47</sup> <http://www.zim.mpg.de/openaccess-berlin/signatories.html>

<sup>48</sup> Sommet Mondial sur la Société de l'Information : <http://www.itu.int/wsis/docs/geneva/official/poa-fr.html> (notamment le C3 : L'accès à l'information et au savoir)

<sup>49</sup> Une déclaration « globale » d'engagement institutionnel sur le BOAI, BD et SMSI : au Libre Accès

[http://www.ecs.soton.ac.uk/~harnad/Temp/declaration\\_fr.html](http://www.ecs.soton.ac.uk/~harnad/Temp/declaration_fr.html), deux signataires français actuellement : Institut Jean Nicod, INRA

<sup>50</sup> <http://www.oaforum.org>

<sup>51</sup> Rapport final : [http://www.oaforum.org/otherfiles/oaf\\_d13\\_finalprojectreport.pdf](http://www.oaforum.org/otherfiles/oaf_d13_finalprojectreport.pdf)

aux revues ne cessant de croître<sup>52</sup>, les bibliothèques ont l'obligation d'opérer des choix de bouquets de revues en ligne. Ces derniers ne contentent bien évidemment pas toutes les communautés scientifiques présentes sur les campus. En France, les acteurs de la documentation participent ou initient aussi des projets<sup>53</sup>.

#### *Les institutions (la notion de service public)*

Comme nous l'avons déjà indiqué, si un certain nombre d'institutions sont signataires des différentes déclarations relatives au Libre Accès, l'engagement et les réalisations sont encore en deçà du potentiel français. Pourtant les institutions financées par l'Etat ne devraient avoir aucun mal à exprimer une position ; la notion de service public, voir de citoyenneté, devrait primer le retour au public d'un financement public. Néanmoins la récente prise de position du CNRS en faveur d'une nouvelle politique de l'IST, les projets lancés dans le domaine des SHS (CENS, HAL-SHS), ainsi que les services offerts par l'INIST et le CCSD sont certainement les signes avant coureurs d'une modification du paysage français de l'édition scientifique française en sciences humaines et sociales et plus généralement d'une prise de position similaire d'autres institutions (Universités, EPST, ...)

#### *Les entreprises (éditeurs)*

La fusion des groupes d'édition et l'Internet ont mis en exergue un modèle économique qui ne semble pouvoir tenir. En effet, l'édition scientifique est passée de sociétés savantes à l'oligopole d'agrégateurs de contenus. Cette situation tenable sur support papier, ne l'est plus avec les moyens de diffusion offerts par Internet. Les chercheurs souhaitent pouvoir obtenir tous les contenus scientifiques dont ils ont besoin pour leur activité et être les plus visibles possible. La diffusion directe de résultats scientifiques semble être efficiente. L'industrie de l'édition scientifique se réorganise autour de modèles économiques différents (auteur/payeur, par exemple) avec des services ajoutés et influencent encore l'organisation de l'évaluation scientifique.

#### *Le politique (une politique de l'IST)*

Si en Grande Bretagne, le rapport du *Welcome Trust*<sup>54</sup> a incité le Parlement à mener une étude sur le Libre Accès, qui a fait l'objet de recommandations par le *House of Commons Select Committee on Science and Technology*<sup>55</sup>, elles n'ont pas été suivies par le gouvernement... mais la question a été posée et des positions exprimées<sup>56</sup>. En France, nous avons eu une politique de l'IST dans les années 70 qui concernait la constitution et l'interrogation des bases de données. Face à ce renouveau de l'accès au contenu scientifique un élan et une impulsion politique forte serait souhaitable. Des avancées ont lieu : en janvier 2004, les ministères de la recherche de 34 pays dont la France ont exprimé que le Libre Accès « contribue de façon décisive aux progrès de la recherche scientifique et à l'innovation » ; l'expression et les projets en faveur du Libre Accès de la part d'organismes de recherche scientifique et de la Direction l'Enseignement Supérieur<sup>57</sup>. Ces avancées constituent un substrat favorable à l'émergence d'une politique nationale.

<sup>52</sup> Source ARL : <http://www.arl.org/stats/arlstat/graphs/2003/monser03.pdf>

<sup>53</sup> On notera : Couperin qui mutualise les achats de bouquets pour les Universités et les EPST. Persée, un portail de revues en SHS numérisée, Sparte, un projet d'archivage de thèse, STAR, une plateforme de recensement de thèses archivées, le portail SUDOC se propose finalement d'être un moissonneur national...

<sup>54</sup> <http://www.inist.fr/welcome/>

<sup>55</sup> <http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200304/cmselect/cmsctech/399/399.pdf>

<sup>56</sup> <http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200304/cmselect/cmsctech/1200/1200.pdf>

<sup>57</sup> Cf projets cités plus haut.

## Conclusion

Comme l'indique J.-M. Salaün [SAL 04], l'argument de l'accès à l'IST des 60 à 70, est reformulé de façon similaire pour les banques de données génomiques, puis de manière générale pour Libre Accès,, avec toutefois un changement de paradigme : de l'accès à la signalisation du document (la référence bibliographique) au document lui-même et plus profondément, du document (objet) à son contenu (information) [GAL 02]. Ce changement est rendu possible par la circulation des informations sur le Web, une prise de conscience des chercheurs et des responsables de bibliothèques quant à la difficulté d'accéder aux textes scientifiques et des propositions concrètes pour auto archiver des documents.

Si la France n'est pas en reste, avec un nombre de projets non négligeable et quelques institutions importantes qui indiquent leur adhésion au Libre Accès, il semble néanmoins qu'une impulsion politique forte en faveur de ce mouvement contribuerait de façon décisive, non seulement aux progrès de la recherche scientifique et à l'innovation, mais participerait aussi plus largement aux ENT<sup>58</sup> en projets dans nos universités.

Passé le temps des usagers-constructeurs, il devient urgent de fédérer les expériences. Il ne s'agit pas d'imposer une archive ou un protocole de dépôts, mais de colliger les savoirs des pionniers, d'ouvrir un débat public sur la diffusion des résultats de la recherche. En ce sens, plusieurs initiatives peuvent être proposées rapidement :

- un moissonneur national qui recenserait de manière exhaustive les archives ouvertes, un point d'entrée public pour une production documentaire issue de fonds publics,
- un site web qui sous une rubrique échange/expérience/publicité ouvrirait une tribune aux acteurs sur leurs expériences, leurs points de vues, leurs retours d'usage, etc.

D'autres projets à plus long terme pourraient aussi faciliter le partage des savoirs, comme la rédaction d'un *Creatives Commons* en Français<sup>59</sup> pour les sciences<sup>60</sup> ou encore comme un réseau peer-to-peer scientifique et OAI<sup>61</sup>.

Le Libre Accès est en marche, sa dissémination n'est qu'une question de temps, les Archives Ouvertes n'échappent pas à la fonction auto-régulatrice des communautés scientifiques... nous observons actuellement les changements.

## Bibliographie

[CHA 03] Charnay D., « Le libre accès : quels enjeux pour la communauté scientifique ? », Libre accès à l'information scientifique et technique : État de l'art et perspectives, Paris, 23-24 janvier 2003 - Carré des Sciences - Ministère de la Recherche, <[http://www.inist.fr/openaccess/transparents/charnay/index\\_fichiers/frame.htm](http://www.inist.fr/openaccess/transparents/charnay/index_fichiers/frame.htm)>.

[CRA 96] Crawford S. Y., Hurd J. M., Weller A.C., From Print to Electronic, The Transformation of Scientific Communication, Medford, Information today Inc (Asis monograph series), Washington, USA, 1996.

<sup>58</sup> Espace ou environnement numérique de travail

<sup>59</sup> <http://fr.creativecommons.org/> avec le Centre d'Etudes et de Recherches de Science Administrative (CERSA, Université P2 et CNRS) qui est l'institution affiliée pour la traduction et l'adaptation des contrats Creative Commons en France

<sup>60</sup> <http://science.creativecommons.org/>

<sup>61</sup> <http://citeseer.ist.psu.edu/ahlborn02oaipp.html>

[DEL 03] De la Vega J. F.), La communication scientifique à l'épreuve de l'Internet, l'émergence d'un nouveau modèle, Presses de l'Enssib, 2000.

[DOB 03] Dobratz S., Mattheai B., «Open Archives Activities and Experiences in Europe, An overview by the Open Archives Forum», D-Lib Magazine, Vol.9, n°1, janvier 2003, <<http://www.dlib.org/dlib/january03/dobratz/01dobratz.html>>.

[GAL 02] Gallezot G., « La recherche *in silico*.» In Chartron G. (sous la dir.) *Les chercheurs et la documentation électronique : nouveaux services, nouveaux usages*, Edition du cercle de la Librairie, Coll. Bibliothèque, Juillet 2002

[GAL 02] Gallezot G., Chartron G., Noyer J.-M., « Une archive ouverte des publications en InfoCom », colloque Place et enjeux des revues pour la recherche en infoCom , SFSIC, Nice, 25-26 Mars 2002, <[http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/documents/archives0/00/00/00/25/index\\_fr.html](http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/documents/archives0/00/00/00/25/index_fr.html)>.

[GIN 94] Ginsparg P., "First Steps Towards Electronic Research Communication", Computers in Physics, vol.8, n°4, 1994, repris dans Solaris n°3, <<http://www.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/d03/3ginspar.html>>.

[GUE 01] Jean-Claude Guédon, *In Oldenburg's Long Shadow: Librarians, Research Scientists, Publishers, and the Control of Scientific Publishing*, <http://www.arl.org/arl/proceedings/138/guedon.html>

[HAR 01] Harnad S., "For Whom the Gate Tolls? How and Why to Free the Refereed Research Literature Online Through Author/Institution Self-Archiving", 2001, <<http://cogprints.soton.ac.uk/documents/disk0/00/00/16/39/index.html>>.

[HAR 91] Harnad S., "Post-Gutenberg Galaxy: The Fourth Revolution in the Means of Production of Knowledge", Public Access Computer Systems Review 2 (1), 1991, pp.39-53. Voir également l'ensemble des publications de Stevan Harnad à l'adresse <<http://cogsci.soton.ac.uk/~harnad/intpub.html>>.

[HAR 98] Stevan Harnad, « The invisible hand of peer review », Nature, 5 nov, 1998 , <http://www.nature.com/nature/webmatters/invisible/invisible.html>

[JOH 02] Johnson R. K., "Institutional Repositories: Partnering with Faculty to Enhance Scholarly Communication", D-Lib Magazine, Nov 2002, <<http://www.dlib.org/dlib/november02/johnson/11johnson.html>>.

[SAL 04] Jean-Michel Salaün, « Libre accès aux ressources scientifiques et place des bibliothèques », BBF 2004 – Paris, t. 49, n° 6, p. 20-30

[SPA 02] SPARC, The Case for Institutional Repositories: A SPARC Position Paper, Août 2002 <<http://www.arl.org/sparc/IR/ir.html>>.

[WHI 95] Whitehead A. N., Procès et réalité, Essai de cosmologie, Éditions, Gallimard, Paris 1995.